



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : ATTEINTES AUX LIBERTES D'ASSOCIATION ET DE
MANIFESTATION, VIOLENCES POLICIERES, ARRESTATIONS ET DETENTIONS ARBITRAIRES DES
DEFENSEURS ET MANIFESTANTS, ACTES DE TORTURES ET AUTRES TRAITEMENTS INHUMAINS ET
DEGRADANTS**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Douala-Kinshasa, le 05 août 2021 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) reste préoccupé par la recrudescence des actes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants, des arrestations et détentions arbitraires, l'utilisation disproportionnée de la force, dont sont victimes les défenseurs des droits humains en République Démocratique du Congo.

Les faits :

Le 5 août 2021, La police a dispersé à plusieurs coups de gaz lacrymogène les jeunes membres des partis politiques et des mouvements citoyens, notamment Lucha, qui manifestaient devant le Palais du Peuple afin d'exiger la dépolitisation de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et le consensus dans la désignation du président de cette institution par les confessions religieuses. Bilan : plusieurs arrestations et des blessés.

De tout ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) :

- ✓ Condamne avec la dernière énergie ces exactions et violations graves des Droits Humains ;
- ✓ Dénonce et condamne cette répression après un usage disproportionné d'armes de guerre contre des manifestants à mains nues ;
- ✓ Appelle à l'intervention urgente des organisations de Défense des Droits de l'homme de par le monde et interpelle les organisations régionales et sous-régionales ainsi que l'Union Africaine et les Nations Unies en vue de protéger, dans les meilleurs délais, les manifestants en RDC.

Au Gouvernement de la RDC:

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC),

- ✓ Demande de libérer sans condition et à l'immédiat les personnes arrêtées dans le cadre de ces manifestations pacifiques ;
- ✓ Demande que les responsables de ces violations des Droits Humains, de cette répression et ceux qui ne respecteront pas l'ordre constitutionnel répondent de leurs actes devant les juridictions spéciales et internationales compétentes et indépendantes.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;

MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95

Facebook :RedhacRedhac

Twitter : @RedhacRedhac

Site-Web :www.redhac.info